



Reconnue d'utilité publique
Le Bastidou

FICHE DE POSTE : AGENT CADRE DE VIE – NUIT

1. Fonctions :

L'agent cadre de vie travaille sous la responsabilité de la Directrice, et de la responsable cadre de vie.

L'agent cadre de vie effectue les travaux de nettoyage et d'entretien des pièces communes (en respectant les procédures définies par l'établissement), la lingerie, la préparation des petits déjeuners et participe aux soins d'hygiène et de confort des résidents en collaboration avec l'aide-soignante. Décret 89-241 du 18 avril 1989 modifié.

2. Missions

- Nettoyage des pièces communes : L'Agent cadre de vie procède au nettoyage des surfaces, des vitres, du sol, des sanitaires des différentes pièces telles que : accueil, bureau du médecin, salle de réunion, hall, salle du personnel, salle de sport, couloirs, dans le respect des protocoles et des règles d'hygiène et de sécurité.
- Prise en charge du résident : L'agent cadre de vie participe à la surveillance en collaboration avec l'aide-soignante.
- Gestion du linge sale (Lavage et séchage des rasants).
- Assure l'évacuation des déchets et du linge générés par son activité, dans le respect des protocoles et des règles d'hygiène et de sécurité.
- Préparation du chariot du petit déjeuner.
- Participation à la vie institutionnelle de l'établissement (relèves, réunions...).
- Participation à l'élaboration de la démarche qualité.

3. Compétences Savoir Faire :

- Utiliser les matériels et les produits appropriés dans le respect des protocoles et des procédures, et dans la maîtrise de consommation
- Appliquer les protocoles d'hygiène et les consignes écrites.
- Transmettre oralement et par écrit les informations recueillies (à l'équipe, à son responsable).
- Travailler en équipe.
- Respecter la personne accueillie.
- Avoir le sens de l'organisation et faire preuve de rigueur